

*[Text]*

of the Canadian economy. We do not subscribe to this view, although we appreciate that this is a complex question on which the man or woman on the street is often and understandably confused.

One of the greatest services which this task force could render in the development of an effective Canadian pension policy would be to demonstrate that universal pension indexing is both essential and economically sustainable.

To illustrate the real magnitude of the developing national commitment to the full indexing of all pensions, both public and private, our association has carried out a number of studies during recent years. These have all confirmed the general validity of our thesis. While we hope to be able to submit to the committee some of our more detailed publications in this connection, which will indicate the origin of the data in the following paragraphs, we believe that the essential points of our case can be demonstrated with the aid of a few rounded numbers.

Pensioners by and large form about 9% of our population, and their pensions—federal, provincial, and private—have in recent years accounted for about 5% of our gross national product. Given the current inflation rate of about 7.5%, the cost of indexing every single one of these pensions to the consumer price index would be about 0.4% of the GNP, or about one third of the cost of the family allowance scheme.

Projecting the relative cost of indexing into the future obviously involves many assumptions, but models built on less than optimistic views indicate that the burden will continue to be quite manageable. Making the rather improbable assumption that pensioners' real income will rise at the same rate as workers' real income, the cost of indexed pensions in the year 2001 will probably be in the order of 5.9% of the GNP.

Moving ahead another 30 years, 2031, and assuming an old age dependence ratio double that of 1976 and a real annual economic growth of barely 1.5% and again indexing pensions to workers' real income rather than the consumer price index, the cost will be about 11% of the GNP, and a GNP which will be twice that currently being achieved. More realistic assumptions lead to the conclusion that the cost of indexed pensions some 50 years from now would only be about 7% of a GNP some three times larger than that which Canada is now generating.

Irrespective of the assumptions which one makes, we submit that there can be no doubt that universal pension indexing is within the reasonable economic capacity of our country. We trust that the committee will feel able to proclaim this simple fact in clear and unambiguous terms.

• 0945

It is our view that the pension, being deferred employment income, should be such as to provide a constant, fixed basket of goods and services, an entitlement which is not reduced over

*[Translation]*

tion et la dégradation de l'économie canadienne. Nous ne sommes pas d'accord sur ce point, tout en reconnaissant qu'il s'agit là d'une question complexe sur laquelle l'homme ou la femme que la rue entretient, et avec raison, des idées confuses.

L'un des plus grands services que le groupe de travail pourrait rendre dans l'élaboration d'une politique efficace concernant le régime des pensions serait de démontrer que l'indexation de toutes les pensions est essentielle et possible sur le plan économique.

Pour illustrer l'ampleur réelle de la tendance nationale vers l'indexation complète de toutes les pensions, tant du secteur public que privé, notre association a, ces dernières années, effectué quelques études qui viennent toutes confirmer la justesse de notre thèse. Quoique nous ayons l'intention de présenter au comité nos publications les plus détaillées à ce sujet pour indiquer l'origine des données des paragraphes suivants, nous estimons que les points essentiels de notre cause peuvent être démontrés à l'aide de quelques chiffres arrondis.

Dans l'ensemble, les retraités forment environ 9 p. 100 de la population, et le montant de leurs pensions—fédérale, provinciale et privée—a, ces dernières années, représenté à peu près 5 p. 100 du produit national brut. Compte tenu du taux d'inflation actuel de 7.5 p. 100, le coût d'indexation au coût de la vie de chacune de ces pensions représenterait environ 0.4 p. 100 du PNB, soit à peu près un tiers du coût du régime des allocations familiales.

La projection dans le futur du coût relatif de l'indexation nécessite plusieurs hypothèses, mais les modèles construits sur des prévisions plutôt sombres montre que le fardeau restera supportable. À supposer que le revenu réel des retraités augmente (ce qui est fort peu probable) au même rythme que celui de la population active, le coût des pensions indexées atteindrait peut-être en l'an 2001 5.9 p. 100 du PNB.

Trente ans plus tard, soit en 2031, à condition que le taux des personnes âgées dépendantes soit le double de celui de 1976 et que la croissance économique annuelle réelle atteigne à peine 1.5 p. 100 et, cette fois encore, en ajustant les pensions sur le revenu réel de la population active plutôt que sur l'indice du coût de la vie, le coût serait environ 11 p. 100 du PNB, lequel atteindrait le double du PNB actuel. Des prévisions plus réalistes nous portent à croire que le coût des pensions indexées d'ici une cinquantaine d'années ne représenterait qu'environ 7 p. 100 d'un PNB trois fois supérieur à celui que possède le Canada à l'heure actuelle.

Sans tenir compte des prévisions que l'on peut faire, nous ne doutons pas un seul instant que l'indexation de toutes les pensions représente un effort économique raisonnable que notre pays est en mesure de fournir. Nous osons croire que le Comité pourra confirmer cet état de fait en termes simples et non équivoques.

Notre avis est que la pension de retraite étant un revenu différé, elle devrait être suffisamment élevée pour procurer un panier fixe de biens et de services, un droit qui n'est pas